



# INFORMATION STATIONNEMENT



À PARTIR DU 12 AVRIL 2021

À compter du 12 avril, le parking du centre aquatique Vert Marine sera **exclusivement réservé aux usagers et aux personnes autorisées\***.

- Accès sécurisé par des barrières levantes.
- Parking accessible aux usagers uniquement aux heures d'ouverture du centre.
- Site placé sous vidéo surveillance avec lecture de plaque 24/7.

JE FRÉQUENTE LE CENTRE (piscine, spa, fitness)  
ou J'ACCOMPAGNE UN USAGER



## 1 IMPRESSION DE TICKET.

Je prends un ticket à usage unique au totem d'entrée.

## 2 STATIONNEMENT.

Je me gare sur le parking.

## 3

## VALIDATION DU TICKET.

Je valide mon ticket de parking à la borne en quittant les vestiaires. **Je dispose de 15 min. pour quitter le parking.**

## 4

## SORTIE.

Je présente le ticket validé au totem de sortie.

## JE SUIS VISITEUR



Dépose-minute, sortie de piscine, prise d'information ou de réservation...

**Votre stationnement au parking est gratuit dans la limite de 30 minutes maximum !**  
Au-delà de 30mn, il faudra vous acquitter d'un droit d'entrée au centre aquatique et valider votre ticket de parking dans les vestiaires avant de le présenter à la borne de sortie.

\* Personnel, clubs, propriétaires de garage accessibles via le parking... Des modalités d'accès particulières sont réservées sous conditions.

Renseignements à l'accueil du centre aquatique ou auprès du Service des sports : 03 21 54 78 00



Communauté d'Agglomération  
**Béthune-Bruay**  
Artois Lys Romane